

Article

« L'émigration des Canadiens français vers les États-Unis, 1790-1940 : problématique et coups de sonde »

Gilles Paquet et Wayne R. Smith

L'Actualité économique, vol. 59, n° 3, 1983, p. 423-453.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/601059ar>

DOI: 10.7202/601059ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'ÉMIGRATION DES CANADIENS FRANÇAIS VERS LES ÉTATS-UNIS, 1790-1940 : PROBLÉMATIQUE ET COUPS DE SONDE

Gilles PAQUET
Université d'Ottawa
Wayne R. SMITH
Statistiques Canada

« Il semble donc que l'émigration ait été l'événement majeur de l'histoire canadienne-française au XIX^e siècle. »
Albert Faucher

1. INTRODUCTION

En 1961, lorsque Albert Faucher annonce, dans une note, son projet de recherche sur l'émigration des Canadiens français¹, il constate en même temps que nous connaissons assez mal ce phénomène, et il esquisse certains éléments d'une problématique susceptible de guider une enquête dans ce domaine.

Pour Faucher, l'émigration des Canadiens français est un phénomène qu'on ne peut comprendre que comme un processus d'ajustement normal dans un espace économique différencié « englobant trois ou quatre régions : les provinces de Québec et d'Ontario, les États des Grands Lacs et ceux de la Nouvelle-Angleterre », un espace économique caractérisé par « des différentiels de taux de croissance, de demande de travail, de niveau de salaire et de standard de vie »². Dans cette perspective, l'émigration québécoise est simplement le résultat d'un mécanisme d'équilibration à l'intérieur d'un espace économique différencié et changeant.

Albert Faucher devait développer cette perspective de façon plus ample en 1964 et inspirer certaines tentatives de mesure du phénomène³. Mais ces travaux tout autant que ceux que produiront un peu plus tard Ralph Vicero et Yolande Lavoie⁴ vont plutôt s'attacher à l'étude du mou-

1. A. Faucher, « Projet de recherche historique : l'émigration des Canadiens français au XIX^e siècle », *Recherches Sociographiques*, II, 1, avril-juin 1961, pp. 243-245.

2. A. Faucher, *op. cit.*, p. 244.

3. A. Faucher, « L'émigration des Canadiens français au XIX^e siècle : position du problème et perspectives », *Recherches Sociographiques*, V, 3, septembre-décembre 1964, pp. 277-317; G. Paquet, « L'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, 1870-1910 : prises de vue quantitatives », *Recherches Sociographiques*, V, 3, pp. 319-370.

4. R.D. Vicero, *Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900: A Geographical Analysis*, Ph.D. thesis, The University of Wisconsin 1968; Y. Lavoie, *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930*, Montréal, 1972.

vement migratoire des Canadiens français vers les États-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle, une période où le flux migratoire prend des dimensions considérablement plus grandes.

Ce n'est pas qu'on nie l'émigration avant 1850 : on a pu identifier des grappes de familles canadiennes-françaises au Vermont dès les années qui suivent la révolution américaine dans le dernier quart du XVIII^e siècle. Mais il s'agit d'une période pour laquelle la documentation manque et seules des mesures conjecturées du phénomène sont possibles.

Dans ce mémoire, nous nous attacherons surtout à compléter vers l'amont l'analyse de l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis et à jeter un coup d'œil en aval. Nous commencerons par esquisser les contours d'un cadre d'analyse inspiré de Faucher et Dales en section 2, ce qui nous permettra en section 3 de proposer une reconstruction rationnelle de cet événement, un scénario plausible des forces économiques qui ont engendré les flux et reflux de population entre les différents segments de l'espace économique autour des Grands-Lacs. Dans la section 4 nous présenterons certaines mesures très approximatives des flux migratoires entre 1791 et 1870 et nous tenterons de montrer que la direction, le volume et le moment de ces migrations correspondent largement à ce que dicterait le comportement économique d'agents tentant de tirer profit des rentes créées par la conjonction des contraintes géo-techniques et socio-politiques dans un contexte international changeant. Nous voudrions montrer d'une façon plus elliptique, en section 5, que les mêmes forces ont joué dans l'après Confédération, jusqu'en 1940 au moins, avant de conclure.

2. UNE PROBLÉMATIQUE

A. *L'analyse Faucher-Dales*

Dans son analyse des phénomènes de migration des Canadiens français vers les États-Unis, Albert Faucher insiste sur deux éléments : d'abord que les cycles migratoires décalquent les cycles économiques (dimension conjoncturelle) et ensuite que le Québec doit être considéré comme une région marginale d'un espace économique atlantique et continental où existent beaucoup d'inégalités économiques (dimension structurelle). Faucher va mettre l'accent surtout sur les disparités régionales entre les divers segments du sous-espace économique autour des Grands-Lacs et sur le mécanisme d'équilibration entre ces sous-régions.

John Dales pour sa part va, à peu près en même temps, développer d'une manière plus formalisée et plus ample le même genre de problématique dans une série d'articles publiés autour de 1964 et réunis en un livre

en 1966⁵. De manière plus ample, parce que Dales va tenter de développer un modèle qui situe le Canada et les États-Unis dans leur contexte atlantique. C'est un modèle à trois régions (Canada, États-Unis, et une sorte de résidu reste du monde) définies par des dotations de ressources qui diffèrent tant par la taille, que par l'abondance et par la qualité. Ce sont des régions qui vont différer par la physiographie, le climat et l'environnement légal, social et institutionnel. C'est un modèle à trois « pays » à l'intérieur desquels la mobilité des ressources matérielles et humaines est plus ou moins grande, mais entre lesquels la mobilité est plus ou moins limitée par les coûts de transport et les réglementations étatiques. Sans pousser très loin la formalisation, Dales va aller un peu plus loin que Faucher et préciser clairement les postulats théoriques sur lesquels il assied son analyse. Cependant comme Dales n'est intéressé fondamentalement qu'au problème plus restreint de l'effet du protectionnisme dans un pays sur le mécanisme d'ajustement entre les trois régions, sa perspective n'est pas aussi riche que celle de Faucher.

L'une et l'autre de ces analyses, contemporaines ou presque, développent à leur façon une sorte de cadre d'analyse d'équilibre général aux contours assez flous et s'attachent à étudier les flux de biens, de facteurs de production, de technologie et d'information entre différentes portions d'un espace économique. C'est un appareil de prospection assez rudimentaire mais qui est bien ajusté au dossier statistique lui-même fort rudimentaire.

Faucher et Dales portent leur attention sur l'après 1850. C'est la période où l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis — le phénomène qui intéresse Faucher — augmente de façon exponentielle et où la politique tarifaire canadienne — le phénomène qui intéresse Dales — prend forme.

Dans cette dernière portion du XIX^e siècle, tous les ajustements deviennent plus fluides : la révolution technologique dans les transports a aboli les distances, le marché du capital aussi, et les flux migratoires de population ne sont plus que l'un des moyens d'équilibrage entre régions. Mais même dans l'après 1870, les flux migratoires vont rester le canal d'ajustement le plus important pour les économies canadienne et québécoise qui sont défavorisées par rapport aux régions concurrentes des États-Unis et constituent des zones de transit entre l'Europe et les États-Unis.

Dans l'univers d'avant 1870, où les technologies de transport sont moins adéquates et où le marché du capital et des biens est moins parfait, les mouvements de population entre régions jouent un rôle encore plus

5. J.H. Dales, *The Protective Tariff in Canada's Development*, Toronto, 1966.

important dans les jeux d'équilibration entre segments d'espaces économiques.

La direction, le volume et le moment de ces mouvements migratoires, Faucher et Dales les expliquent par des différentiels de niveau de vie, de niveau de salaire, de taux de croissance. Pour notre propos, nous dirons, d'une façon plus générique, que les mouvements de facteurs de production entre secteurs ou régions sont réglés par *les jeux de la rente économique*. Ce qui déclenche le mouvement migratoire d'un point *A* vers un point *B*, c'est qu'il existe en *B* une rente économique à extraire. La rente économique c'est, dans le jargon des économistes, le surplus versé à un propriétaire de ressources au-delà de ce que cette ressource pourrait commander dans ses usages alternatifs.

Dans un monde de concurrence parfaite, les propriétaires de ressources matérielles ou humaines sont constamment à l'affût de rentes à capturer et ils transportent leurs ressources continuellement vers les points où une rente économique est disponible. En même temps que la dissipation de la rente économique, s'accomplit un processus de ré-allocation de ressources porteur de croissance et de développement sans que les acteurs économiques soient conscients du rôle social utile qu'ils jouent dans la poursuite de leurs gains personnels⁶.

Dans un monde perclus d'imperfections, de friction, de distances, d'ignorance et d'incertitude, le processus joue aussi mais la rente économique ne disparaît jamais complètement. Et on peut dire qu'à tout moment, la migration d'une région à une autre se fait en réponse à et en fonction de la taille des rentes économiques que les travailleurs croient pouvoir capturer dans la région d'arrivée. Cependant, l'ajustement ne se fait jamais qu'incomplètement et imparfaitement⁷.

B. Une certaine formalisation

La découverte des Amériques avec ses terres abondantes et sa population minime attire l'attention des Européens sur les possibilités de ce facteur de production immobile et lointain. Voilà qui déclenche un désé-

6. Pour certains éclaircissements sur la notion de rente économique voir J.M. Buchanan *et al.* (éd.) *Toward a Theory of the Rent-Seeking Society*, Texas A. & M., College Station 1980, chap. 1.

7. Ce qui empêche les flux migratoires d'assurer l'élimination de la rente économique tient tant aux coûts de déplacement qui font qu'il y a un seuil en deçà duquel la rente économique n'attire pas les immigrants qu'à l'incertitude et à l'ignorance des immigrants potentiels quant à la taille de ces rentes et à la probabilité de pouvoir les accaparer. Ces facteurs sont liés à la distance géographique mais aussi à certaines variables culturelles qui se traduisent par un plus ou moins fort coefficient d'escompte de cette rente économique lointaine dans tous les sens du mot.

quilibre chronique entre les deux continents jusqu'au milieu du XX^e siècle ou presque et des flux de facteurs mobiles entre les deux.

Pour les facteurs mobiles en Europe comme pour les gouvernements, c'est la possibilité de capturer une portion des rentes sur toutes les ressources immobiles en Amérique. En Europe, ce sont les propriétaires terriens qui empochent les rentes. On voit donc un transfert vers le nouveau continent des activités caractérisées par un emploi intensif de la terre, mais aussi des efforts acharnés par les propriétaires de terres en Europe pour empêcher les facteurs mobiles de tirer profit de ces rentes nouvelles en Amérique.

Analytiquement, on peut styliser cette situation dans un modèle simple à trois facteurs de production (terre, travail, capital). La terre abondante en Amérique est gratuite et pour tout produit i on peut définir une rente par unité aux facteurs mobiles en Amérique (R_{ia}) comme équivalent à l'expression suivante :

$$R_{ia} = P_i - \frac{S}{PMP_{li}} - \frac{R}{PMP_{ki}} + d_i - T_i + M_i \quad (1)$$

où

P_i est le prix du produit i en Europe ;

S et R sont les rémunérations unitaires du travail et du capital ;

PMP_{li} et PMP_{ki} sont les produits marginaux physiques d'une unité de travail et de capital dans la production de i ;

d_i est la productivité différentielle d'une unité de terre ou autre ressource naturellement immobile entre l'Amérique et l'Europe dans la production de i ;

T_i est le coût de transport par unité de produit i entre l'Amérique et l'Europe ;

M_i est le coût par unité de produit i de l'ensemble des contraintes sur le commerce ou le mouvement des facteurs de production ou sur les activités des facteurs de production.

Les trois premiers termes du côté droit de l'équation (1) sont la mesure des rentes versées aux propriétaires fonciers en Europe en conséquence de la production d'une unité de produit i . Tout au moins c'est le cas si on présume que les marchés du capital et du travail sont parfaits. Cette somme est évidemment d'autant plus importante que la terre est plus importante dans la production du bien i .

Plus cette rente européenne est positive, plus il y aura tendance à transférer les activités de production du produit i vers l'Amérique. Mais cette quête aux rentes par les facteurs mobiles va être freinée par les coûts de transport et par tout l'appareil réglementaire qui peut prohiber le commerce, le contrôler, ou imposer sur les activités des facteurs de production mobiles des contraintes plus lourdes en Amérique qu'en Europe.

D'autre part, la quête aux rentes américaines va être accélérée s'il y a différentiel entre la productivité des « terres américaines » et celles d'Europe dans la production de i .

Tant que le différentiel de productivité des terres américaines va plus que compenser les coûts de transport et les coûts de la réglementation, on va donc avoir migration des facteurs mobiles. Et il est clair que les propriétaires terriens en Europe vont être prêts à dépenser le gros de leurs rentes, jusqu'à un maximum de

$$P_i - \frac{S}{PMP_{li}} - \frac{R}{PMP_{ki}}$$

dans un effort pour supprimer les rentes aux facteurs mobiles par tout un appareil réglementaire prohibitif et coûteux. Ce jeu de protection de la rente en Europe ressemble aux activités de lobbying pour protéger un marché domestique par les intérêts qui vont, par l'action collective, obtenir qu'on impose des droits de douane sur un produit fabriqué domestiquement à des coûts plus élevés que dans le reste du monde.

Il faut noter que l'espace économique nord-américain n'est pas homogène et ses institutions non plus. Il s'ensuit que la répartition des rentes aux facteurs mobiles en Amérique ne se fera pas également partout. Les régions les plus favorisées tant par la productivité plus grande des terres que par la proximité économique ou la légèreté des contraintes institutionnelles seront donc occupées les premières. C'est seulement dans une seconde étape, quand les terres les meilleures se feront rares, que les flux de facteurs mobiles se dirigeront vers des régions moins nanties. Cependant, il faut noter que les rentes disponibles ou capturables vont aussi changer à proportion que des développements parallèles ou divergents vont se produire en Amérique. La commercialisation puis l'industrialisation de certaines zones de l'espace économique nord-américain vont faire que des rentes vont pouvoir être capturées par des facteurs mobiles en se déplaçant vers des grappes d'activités économiques localisées dans cet espace en des pôles de croissance. Ces pôles de croissance peuvent ne dépendre que bien peu de l'abondance de terres mais constituer des facteurs immobiles liés aux ressources naturelles, à la proximité de sources d'énergie, etc., mais les mêmes mécanismes d'ajustement vont jouer et l'équilibration va se faire à l'avenant.

Pour l'individu en Europe ou dans un sous-espace marginal de l'espace économique américain, la décision d'émigrer va s'inscrire comme le résultat d'un calcul économique qu'on peut résumer dans des écritures à la Speare⁸.

8. A. Speare, « A Cost-Benefit Model of Rural to Urban Migration in Taiwan », *Population Studies*, 25, 1971, pp. 117-130.

$$IPCh (Y_d - Y_o) - T + g \sum_{i=1}^n V_i = 0 \quad (2)$$

où

I est l'étendue et la fiabilité des connaissances de l'individu quant aux circonstances dans l'endroit de destination ;

P est la probabilité de trouver un emploi à l'endroit de destination ;

C est une mesure des différences du coût de la vie entre les deux endroits ;

h est un taux d'escompte appliqué au différentiel de revenu annuel entre l'endroit de destination Y_d et l'endroit d'origine Y_o ;

T est une mesure des coûts de déplacement ;

$g \cdot \sum_{i=1}^n V_i$ exprime la valeur escomptée (au taux g) en termes monétaires des gains et pertes de nature non économiques ($i = 1 \dots n$) attachés au déplacement.

Il y aura émigration seulement si cet ensemble de facteurs qui dépendent grandement de l'information disponible et de sa fiabilité a valeur positive et suffisamment positive. On peut penser que si les différentiels de revenus annuels sont énormes, c'est ce facteur qui va dominer la scène, comme par exemple dans les cas de profondes misères qui ont provoqué les grandes migrations irlandaises. Mais dans le cas de différentiels de revenus moins énormes il est clair que les facteurs de perception et d'information vont jouer un rôle central et que les possibilités de flux et reflux entre régions qui ne sont pas trop éloignées ne devront donc pas surprendre.

De plus, pour autant que les coefficients I et P et $g \sum_{i=1}^n V_i$ sont probablement liés aux réseaux familiaux, il peut être raisonnable d'anticiper que les flux migratoires seront des processus cumulatifs dans le temps et dans l'espace à proportion que ces réseaux vont causer une réduction dramatique des coûts de la migration et que la perception des possibilités de rentes à extraire seront plus fiables quand l'information vient des proches.

C. Un appareil de prospection rudimentaire

La taille de cette rente économique génératrice de migration n'est évidemment pas facile à mesurer. Dans le cas du secteur agricole, certains ont pu utiliser, par exemple, un indicateur composite de la disponibilité de terres et de la profitabilité de l'agriculture dans la région d'arrivée pour déterminer la *rente différentielle* qui pourrait attirer les fermiers du Québec vers les provinces des Prairies⁹. Dans le cas de migration vers des régions

9. C.M. Studness, « Economic Opportunity and the Westward Migration of Canadians during the late 19th Century », *Can. Journ. of Econ. and Pol. Science*, 30, 4, nov. 1964.

commerciales ou industrielles, l'ensemble des facteurs qui vont influencer l'émigrant devrait se calculer en termes de possibilités d'emploi, de niveau de salaire, de niveau de vie et de possibilités de mobilité sociale verticale, compte tenu des coûts d'ajustement¹⁰.

Nous n'avons pas de mesure exacte de ces rentes économiques différentielles entre l'Europe et l'Amérique et entre les sous-espaces de l'espace économique américain pour la période 1790-1940, non plus que de la perception qu'on en a eue à des moments donnés, mais nous savons que leur taille dépend de certains éléments de comparaison entre la région d'origine et la région d'arrivée et que l'on peut obtenir certains indicateurs grossiers, qui bien qu'incomplets et insatisfaisants, donnent du moins une indication préliminaire de l'évolution de la taille de la rente économique différentielle dans le temps.

Mais même ces indicateurs grossiers (comme les différentiels standardisés de salaires des manœuvres entre villes ou la valeur présente des revenus anticipés proprement escomptés dans les divers milieux) n'existent pas en séries continues pour toute la période. On ne peut donc poursuivre pour le moment qu'une analyse en bonne partie qualitative de ces différences de rentes. Cependant, même si les mesures précises manquent, on peut souvent trouver dans l'historiographie des indications partielles et indirectes de ce que ces rentes différentielles ont été. En attendant que le fichier documentaire ne soit complété, il faut donc nous rabattre sur ce que les juristes nomment « la preuve circonstancielle ».

La taille des rentes économiques extrayables va dépendre, dans l'univers de Faucher et Dales, non seulement des dotations en facteurs de production et en ressources des différentes régions, mais aussi des coûts de transport et d'ajustement et surtout de tout l'appareil des réglementations étatiques qui limitent *l'accès effectif* aux rentes par les citoyens des autres régions. En fait, les rentes économiques qu'on peut extraire vont dépendre de tout un éventail de forces et de règles qui tiennent tout autant de la technologie sociale que des avantages comparatifs matériels. C'est donc sur cet éventail de facteurs que va porter notre attention au moment de comparer les sentiers conjecturés de l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis et de la rente différentielle qui supposément les meut.

C'est avec cet appareil de prospection rudimentaire que nous allons tenter dans les prochaines sections de rendre compte de l'évolution des flux migratoires des Canadiens français vers les États-Unis entre 1790 et 1940.

10. Pour une discussion générale de ces coûts d'ajustement, voir L.S. Sjaastad, « The Costs and Returns of Human Migration », *Journal of Political Economy*, 70, supplément, octobre 1962. Ces coûts sont non seulement monétaires mais aussi « psychiques » et « culturels » et peuvent influencer de façon importante la perception des rentes lointaines, ainsi que le taux d'escompte qu'on leur applique et donc la pension à émigrer.

3. UN SCÉNARIO PLAUSIBLE

La découverte des Amériques, c'est la découverte de terres et de ressources naturelles en abondance. Cette abondance devait engendrer des rentes économiques importantes pour le capital et le travail européens et donc des migrations importantes vers les Amériques. En fait c'est l'abondance relative de ressources naturelles et la rareté relative de travail et de capital qui va être le moteur du peuplement et de la capitalisation des Amériques.

Mais l'un des éléments les plus importants pour une bonne compréhension de cette capitalisation et de ce peuplement au Canada dans ses débuts, c'est le fait que les pays européens ont mis en place dès les débuts de la colonisation des mécanismes permettant aux groupes puissants, demeurés dans les métropoles, de s'approprier une bonne portion des rentes économiques disponibles dans le nouveau monde ou d'en supprimer l'accès à des tiers. Cet ensemble de règles d'appropriation du surplus, c'est le mercantilisme¹¹.

Les règles imposées par la métropole britannique sur le commerce des colonies et les directions qu'il pouvait prendre, et le carcan que ces règles imposaient sur la spécialisation des colonies dans la production de ressources naturelles usinées dans la métropole et revendues une fois œuvrées dans les colonies, permettaient aux intérêts métropolitains dans l'industrie, le transport maritime, et le commerce d'extraire une bonne portion des rentes économiques engendrées par les richesses naturelles du nouveau monde¹².

Ces règles mercantilistes limitaient en un sens les avantages à la migration depuis l'Europe vers les Amériques mais l'écart entre les niveaux de vie et de revenus demeurait suffisant pour que le capital et le travail arrivent en abondance.

Pour le Canada, l'attraction devient encore plus grande après la révolution américaine en des temps où les règles du jeu mercantiliste sont un peu remises en question, où l'accès aux États-Unis pour les citoyens des îles britanniques est moins aisé, et où la métropole tend à donner aux loyaux sujets « canadiens » du Canada des conditions relativement plus avantageuses pour empêcher que leur loyauté ne vacille et qu'ils ne penchent du côté des républicains américains.

11. Il existe une littérature abondante sur le mercantilisme mais les dimensions importantes du phénomène pour notre propos sont examinés par B. Baysinger, R.B. Ekelund jr & R.D. Tollison « Mercantilism as a Rent Seeking Society », in J.M. Buchanan et al., *Toward...*, chap. 14.

12. Pour une bonne synthèse de la situation en Amérique du Nord au 18^e siècle, voir H.N. Scheiber, H.G. Vatter, H.U. Faulkner, *American Economic History*, New York, 1976, chap. 5.

En fait à la fin du 18^e siècle, les flux migratoires entre le Canada et les États-Unis dans le monde atlantique vont dépendre de forces jouant en sens contraire : d'une part, la libéralisation de l'activité économique aux États-Unis augmente l'attrait de rentes économiques moins asservies et plus riches et, d'autre part, des coûts de migration élevés et les attentions de la métropole pour assurer la loyauté des nouveaux sujets rendent l'émigration vers les États-Unis moins attrayante. Cependant, à proportion que les Canadiens français vont commencer à subir certaines formes de discrimination dans les années 1790, on va voir commencer un certain exode vers les États-Unis¹³.

Avec la grande bouffée de croissance économique du Bas-Canada dans la première décennie du XIX^e siècle (le résultat d'une combinaison du blocus continental du Royaume-Uni en Europe, de la guerre de la Grande-Bretagne avec les États-Unis, et des politiques néo-mercantilistes de la Grande-Bretagne) on voit les ressources en bois du Bas-Canada devenir cruciales pour l'empire¹⁴. On voit donc affluer vers le Bas-Canada capital, entrepreneurs et travail en provenance des États-Unis¹⁵ et donc aussi en toutes probabilités l'immigration de Canadiens français depuis les États-Unis vers le Canada. Cela est d'autant plus probable qu'ils étaient davantage en mesure d'apprécier les nouvelles possibilités, via leurs parents et amis, que les autres citoyens américains. On peut le conjecturer puisque cette bouffée de croissance va moderniser et restructurer la socio-économie bas-canadienne et entraîner l'apparition de rentes économiques importantes pour le capital et le travail rares au Canada.

Après la guerre de 1812, le Bas-Canada va devoir faire face à une série de pressions qui vont aller en s'accroissant jusqu'au milieu du siècle : d'une part, le commencement de l'immigration britannique va augmenter dans les décennies subséquentes d'une façon presque exponentielle réduisant d'autant les rentes économiques au Canada et rendant l'émigration plus attrayante ; puis les terres commenceront à se faire rares après 1820 au Québec et avec cette raréfaction on assiste à un déclin des rentes extrayables par le facteur travail ; ensuite, le démantèlement plus ou moins systématique de tout l'appareil mercantiliste qui avait donné certaines préférences au Canada et en avait fait jusqu'à un certain point un corridor commercial privilégié reliant les États-Unis et la Grande-Bretagne — démantèlement qui va encourager l'émigration à proportion que les rentes économiques différentielles entre le Canada et les États-Unis vont

13. Pour un coup d'œil sur certaines formes de cette discrimination, voir G. Paquet et J.P. Wallot, *Patronage et pouvoir dans le Bas Canada au tournant du XIX^e siècle*, Montréal, 1973.

14. G. Paquet et J.P. Wallot, « Le Bas Canada au début du XIX^e siècle : une hypothèse », *Rev. d'Histoire de l'Amérique Française*, 25, 1, juin 1971 ; aussi « International Circumstances of Lower Canada, 1786-1810: Prolegomena », *Can. Hist. Review*, 53, 4, déc. 1972.

15. A.R.M. Lower, « The Trade in Square Timber » in W.T. Easterbrook & M.H. Watkins (éd.), *Approaches to Canadian Economic History*, Toronto, 1967.

s'accroître; enfin une concurrence de plus en plus forte va venir des États-Unis qui, à partir de 1825 avec le canal Érié, vont ouvrir l'arrière pays américain sur l'Atlantique via New York.

Ces développements dans l'environnement atlantique vont faire perdre au Canada et au Québec en particulier beaucoup de leurs avantages et venir envenimer une situation déjà difficile en particulier à cause du manque de stratégie de développement économique et des querelles autour du contrôle des finances publiques qui allaient paralyser le dynamisme de l'état canadien jusqu'au milieu du siècle ou presque¹⁶.

Quand les chemins de fer dans les années 1850 vont enfin ouvrir toutes grandes les possibilités de voyager vers le sud et vers l'intérieur à des coûts relativement minimes, les rentes lointaines vont se rapprocher et vont être exploitées d'autant plus rapidement que le terroir a déjà été presque entièrement utilisé dans les colonies canadiennes du centre et qu'il y a stagnation économique après l'abolition des préférences impériales. Le dernier effort pour renflouer l'économie canadienne par un traité de réciprocité commerciale avec les États-Unis ne va que retarder le moment de l'exode massif. Le traité sera abrogé dans les années 1860.

Avec la fin du traité de réciprocité, c'est la fin de l'accès privilégié au marché américain pour le Québec: ce sera le début d'un exode massif qui durera jusqu'à la fin du siècle, en réponse à l'attrait des rentes économiques aux États-Unis. Il faudra le grand boom du blé du tournant du siècle et l'influx de capital américain dans la première décennie du XX^e siècle pour arrêter la saignée. Mais la performance misérable de l'économie canadienne dans la période 1910-1925 devait relancer l'émigration. Même dans la dernière portion des années 1920, un moment où l'économie canadienne ne tourne pas trop mal, l'émigration va continuer.

Ce n'est qu'avec la grande dépression et la période des années 1930 où le niveau de chômage est encore plus élevé aux États-Unis qu'au Canada et qu'on ferme la frontière que l'on va voir s'évanouir le flux migratoire des Canadiens français vers les États-Unis, encore qu'il ne s'éteigne pas complètement¹⁷.

Voilà en quelques pages un scénario plausible de l'évolution des flux migratoires tout au long d'un siècle et demi en réponse aux avatars des rentes économiques différentielles entre le Québec et le Canada, d'une part, et les États-Unis, de l'autre.

16. G. Paquet et J.P. Wallot, *Patronage...*, chap. III.

17. Ce scénario en raccourci de l'expérience de la socio-économie canadienne et québécoise du milieu du 19^e au milieu du 20^e siècle spécialement dans ses rapports avec celle des États-Unis a été exploré en grand détail dans G. Paquet, *Histoire économique du Canada*, Maison de Radio-Canada, Montréal, 1981, cahiers 11-22.

Il s'agit évidemment d'une première approximation voulant montrer qu'il est possible de cerner les grands renversements de tendance dans les flux migratoires en s'attachant à cette variable clé. Dans les prochaines sections nous présenterons certains éléments de mesure pour supporter la plausibilité de nos conjectures.

4. COUPS DE SONDE AVANT 1870

A. Avant 1820

L'émigration des Canadiens français vers le territoire des États-Unis n'a attendu la naissance formelle ni du Canada ni des États-Unis. La présence française et canadienne-française en Amérique existait déjà sur le continent et certains ont évalué à quelques 25 000 en 1763 les Canadiens français sur le territoire de ce qui allait devenir les États-Unis¹⁸. Ils étaient supposément répandus autour du lac Érié surtout dans les territoires du Michigan, du Wisconsin et de l'Ohio ainsi que dans la vallée du Mississippi.

Entre 1763 et 1790, on sait qu'il y a eu une certaine émigration vers les États-Unis : certains Canadiens français choisissant, par exemple, de suivre l'armée américaine dans sa retraite en 1776¹⁹. On sait aussi que dans la décennie qui va suivre la révolution américaine, des Canadiens français vont passer aux États-Unis, en particulier dans la région du lac Champlain et de l'État de New York, attirés par le fait que le gouvernement américain offre des terres aux réfugiés (*Refugees' Tract*)²⁰.

Nous avons tenté de construire une évaluation préliminaire du flux de Canadiens français vers les États-Unis avant 1820 en développant une suggestion faite par Georges Langlois dans son ouvrage célèbre de 1935²¹, où il compare les chiffres de la population canadienne-française donnés par les recensements avec ceux calculés par Cyprien Tanguay à l'aide des excédents des naissances sur les décès à partir des registres paroissiaux et d'un stock estimé au départ à 65 000 en 1763²². Or il existe un écart entre ces deux chiffres : en 1784 les chiffres de Tanguay dépassent ceux des recensements par quelque 6 748. Cet écart, Langlois l'explique de la façon suivante :

«...Tanguay a utilisé les registres: il a donc relevé toutes les naissances et défalqué tous les décès survenus dans les limites de la province; mais il n'a pu

18. G. Robitaille, « L'expansion religieuse des Canadiens français aux États-Unis », in G. Lanctot (éd.), *Les Canadiens français et leurs voisins du Sud*, New Haven, 1941.

19. G. Lanctot, « Le Québec et les États-Unis » in G. Lanctot (éd.), *op. cit.*

20. G. Langlois, *Histoire de la population canadienne-française*, Montréal, 1935, p. 172.

21. G. Langlois, *op. cit.*, pp. 163ss.

22. C. Tanguay, *A travers les registres*, Montréal 1886.

défalquer les décès des Canadiens français qui sont allés mourir hors de la province, dans l'Ouest, dans les provinces maritimes et aux États-Unis. Le trop grand excédent de naissances que nous constatons à chaque recensement indiquerait donc, avec assez de justesse, le nombre des Canadiens français émigrés durant la période considérée.

D'après cette interprétation, l'exode aurait commencé dès le lendemain de la conquête puisque les excédents de Tanguay sont plus forts que les totaux des recensements de 1765 et de 1784... Avant 1784, il y avait très peu d'Anglais dans la province et sans cette émigration le résultat des recensements aurait dû coïncider à peu près avec les excédents accumulés des naissances.»²³

Si on accepte les présomptions de Langlois, il y aurait donc eu une émigration de milliers de Canadiens français vers les États-Unis au cours des deux premières décennies après la conquête. Mais, dans la dernière portion de cette période, les loyalistes commencent à arriver des États-Unis. Voilà qui rend plus difficile l'interprétation des données puisque le différentiel entre les chiffres des recensements et ceux que calcule Tanguay peut être le résultat de trois facteurs : l'accroissement naturel de la population anglaise, la migration nette de la population anglaise, et la migration nette de la population française. Dans les débuts, les deux premiers facteurs sont négligeables, mais après 1776, ils ne le sont plus²⁴.

Cependant, il est possible d'obtenir des mesures conjecturées du flux migratoire des Canadiens français à partir de ces données si on fait certaines hypothèses quant aux dimensions de certains de ces facteurs. Pour se faire une idée de la taille du différentiel, nous l'avons calculé pour la période de 1790 à 1822 au tableau 1.

Si l'on se souvient du fait que la population des deux Canadas — le Haut et le Bas-Canada — a été évaluée à quelque 300 000 personnes en 1807 et que, de cette population totale, les deux tiers se trouvaient dans le Bas-Canada, les neuf-dixièmes de la population bas-canadienne étant canadienne-française, on peut évaluer à 180 000 la population canadienne-française au milieu des années 1800²⁵. C'est d'ailleurs un ordre de grandeur plus ou moins confirmé par John Lambert en 1808 et James Craig en 1810²⁶.

23. G. Langlois, *op. cit.*, pp. 164-165.

24. Si l'on dénote par R les stocks de population définis par les recensements et par T ceux suggérés par Tanguay, on voit que pour une période donnée :

$$\Delta R = (N - D)_a + (I - E)_a + (N - D)_f + (I - E)_f$$

$$\Delta T = (N - D)_f$$

où Δ dénote le changement dans la variable, et N , D , I , et E dénotent les flux de naissances, décès, immigrants et émigrants au cours de la période ; a et f sont des souscrits référant à la population anglophone et francophone respectivement. D'où il suit que :

$$(\Delta R - \Delta T) = [(N - D)_a] + [(I - E)_a] + [(I - E)_f]$$

25. H. Gray, *Letters from Canada*, London 1809, p. 165.

26. J. Lambert, *Travels through Lower Canada...* London, 1810, I, pp. 145ss ; James Craig évalue la population anglaise du Bas-Canada à 25 000 en 1810, APC, MG 11, Q 121ss.

TABLEAU I
CHANGEMENT DE LA TAILLE DE LA POPULATION DANS LE BAS-CANADA
SELON LES DIVERSES ÉVALUATIONS

Année	Stock via Recensements(<i>R</i>)	Stock via Tanguay(<i>T</i>)	ΔR	ΔT	Différentiel ($\Delta R - \Delta T$)
1790	161 311	142 385			
1806	250 000	214 636	88 639	72 251	16 438
1814	335 000	264 590	85 000	49 959	35 041
1822	427 465	325 250	92 465	60 660	31 805

SOURCES: G. Langlois, *op. cit.* Appendice X et C. Tanguay, *op. cit.* Il faut noter que les chiffres de « recensement » pour 1806 et 1814 sont des estimés tirés des travaux de J. Bouchette et non des chiffres émanant de recensements officiels. Pour le chiffre de 1806, voir J. Bouchette, *The British Dominions in North America*, London 1832, vol. 2, p. 235; pour le chiffre de 1814, J. Bouchette, *Topographical Description of the Province of Lower Canada...* London 1815, p. 10.

Pour en arriver à décomposer l'écart entre les augmentations de population enregistrées par les recensements et les excédents des naissances sur les décès compilés par Tanguay, il faut faire certaines hypothèses (1) quant à la croissance naturelle de la population anglaise, (2) quant à sa croissance par migration nette, (3) quant à la taille de l'immigration française au cours de ces trois périodes de 1790 à 1806, de 1806 à 1814 et de 1814 à 1822.

Pour le premier item, nous avons accepté 15 000, 25 000 et 40 000 comme la mesure de la population anglophone du Québec pour chacune des trois sous-périodes et nous avons postulé que l'excédent net des naissances sur les décès pour ce groupe est approximativement de 20 par 1 000 par an²⁷. Voilà qui permet de conjecturer un ordre de grandeur pour la croissance naturelle de la population anglaise. Pour ce qui est de la migration nette de la population anglaise, on sait qu'elle existe durant toute la période d'après la conquête, et que la frontière Canada-États-Unis demeure très perméable²⁸. Nous avons postulé une immigration

Fernand Ouellet indique dans un graphique de son *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal 1966 (p. 599) une population globale pour ce qu'il appelle la province de Québec qui semble à peu près celle des recensements. Le même graphe montre à partir des années 1820 une mesure visuelle du flux migratoire des Canadiens français vers les États-Unis mais ni la méthode utilisée pour en arriver à cette évaluation ni la source des données de base n'est discutée dans le livre. Ouellet semble cependant suggérer que l'émigration a été insignifiante avant les années 1820.

27. Il s'agit d'une hypothèse qui correspond grossièrement à ce qu'on observe en Amérique du Nord. Nous n'avons pas tenté de faire l'hypothèse que les comportements démographiques restent tributaires des habitudes dans le pays d'origine.

28. S.C. Johnson, *A History of Emigration from the United Kingdom to North America, 1763-1912*, London, 1913. M.L. Hansen, J.B. Brebner, *The Mingling of the Canadian and American Peoples*, New Haven, 1940.

anglaise nette de 1 000 personnes par année pour la période 1790-1806 et de 3 000 personnes par année pour la période 1806-1814. Quant à la troisième sous-période, on sait que la situation change avec l'arrivée d'une immigration britannique importante après 1815²⁹. Il est difficile cependant de déterminer quelle portion de cette immigration britannique reste dans le Bas-Canada. Christie a suggéré que le tiers reste dans le Bas-Canada, qu'un second tiers va vers le Haut-Canada et le troisième vers les États-Unis³⁰. Nous avons retenu ce découpage préliminaire pour la période 1814-1822. Finalement, nous avons fait l'hypothèse que l'immigration francophone au Canada était nulle tout au long de cette période 1790-1822 et que l'émigration des francophones vers les Maritimes et l'ouest canadien était négligeable.

À partir de ces présomptions, il est possible de décomposer l'écart entre les chiffres des recensements et ceux de Tanguay pour obtenir *de façon résiduelle* une mesure conjecturée de l'émigration des Canadiens français (surtout vers les États-Unis). Cette mesure conjecturée est présentée au tableau 2.

TABLEAU 2
DÉCOMPOSITION DE L'ÉCART ENTRE LES CHIFFRES DE RECENSEMENTS
ET CEUX DE TANGUAY 1790-1822

Période	$(\Delta R - \Delta T)$	$(N - D)_a$	$(I - E)_a$	$(\Delta R - \Delta T) - (N - D)_a - (I - E)_a$
				Mesure conjecturée de l'émigration des Canadiens français
1790-1806	16 438	4 800	16 000	-4 362
1806-1814	35 041	4 000	24 000	+7 041
1814-1822	31 805	6 400	33 211	-7 806

SOURCES: $(\Delta R - \Delta T)$ est tiré du tableau 1; les mesures de $(N - D)_a$ et $(I - E)_a$ ont été développées selon la procédure exposée dans le texte. Pour la période 1814-1822, l'immigration nette a été dérivée en prenant le tiers de l'immigration britannique au Canada telle qu'évaluée par H.I. Cowan, *op.cit.*, App. B.

Faut-il redire que ces mesures conjecturées des flux migratoires sont extrêmement grossières? Encore plus grossières que les mesures proposées pour les autres périodes parce que nous devons utiliser les estimés de Bouchette pour 1806 et 1814. Cependant comme Bouchette a traversé le Bas-Canada d'un bout à l'autre, on peut défendre ses évaluations comme

29. H.I. Cowan, *British Emigration to British North America*, Toronto, 1961, chap. 3, app. B.

30. R. Christie, *A History of the Late Province of Lower Canada*, Vol. III, p. 103, cité par F. Ouellet, *op. cit.*, p. 285.

étant tout aussi fiables ou peu fiables que les recensements fort imparfaits du temps. Mesures conjecturées donc, mais qui restent des conjectures plausibles. Même si l'immigration britannique devait avoir été encore plus grande que nous ne l'avons supposé et que le Québec en ait retenu une plus forte portion durant la période du boom économique de la fin des années 1800 (et durant la guerre du début de la seconde décennie) — un facteur dont nous avons en partie tenu compte — il y a clairement renversement de la tendance dans la période centrale, une période de prospérité relative pour les colonies du Nord et donc de rentes différentielles en faveur des ressources canadiennes.

Ce profil des flux migratoires semble donc supporter notre scénario de la dernière section et être en harmonie avec les enseignements de la littérature spécialisée tant qualitative que quantitative sur les positions économiques relatives du Canada et des États-Unis au cours de cette trentaine d'années³¹.

Ajoutons que non seulement le renversement des directions de migration ne paraît pas implausible mais que l'ordre de grandeur des flux migratoires engendré par notre approche ne l'est pas non plus et paraît même conservateur si on le compare à certaines évaluations globales pour l'émigration des Canadiens dans leur ensemble vers les États-Unis. Yolande Lavoie parle d'un flux de 1 500 par année pour les trois premières décennies du XIX^e siècle³².

B. *Entre 1820 et 1850*

Les transformations économiques en Nouvelle-Angleterre qui vont aux dires de certains engendrer une émigration de quelque 800 000 habitants vers le reste des États-Unis durant la période 1790-1820³³ vont s'accélérer à partir des années 1820 avec la montée des filatures de coton et l'installation de l'industrie textile. Et en un sens, on voit les rentes

31. Voir par exemple les indications qualitatives de M.L. Hansen, *The Mingling of the Canadian and American Peoples*, New Haven, 1940, chap. 4; au plan quantitatif une comparaison de l'évolution des niveaux de salaires pour les manœuvres et les menuisiers charpentiers à Québec et à Philadelphie indique bien que le Québec traîne de l'arrière dans le gros des années 1790 mais qu'il y a explosion dans la seconde moitié des années 1800: en 1809, le salaire des manœuvres à Québec est de 4,5 fois le niveau de 1792 alors qu'à Philadelphie l'augmentation a été pour la même période d'à peine 50%. En fait, alors que le salaire des manœuvres à Québec doublait de 1804 à 1809 il restait stable à Philadelphie. APQ QBC-18, 20, 23; *The Quebec Mercury* (passim); APC MG 24 B.1; Q.112 213ss; D.R. Adams, « Wages Rates in the Early National Period: Philadelphia 1785-1830 », *The Journal of Economic History*, 28, 1968.

32. Y. Lavoie, *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930*, Montréal, 1972, pp. 68-69.

33. F.J. Turner, « New England 1830-1850 », *Huntington Library Bulletin*, mai 1931 — cité par R.D. Vicerio, *op. cit.*, p. 122.

économiques en Nouvelle-Angleterre s'accroître pour les Canadiens français à proportion que l'industrie s'installe et que les autochtones attirés par les possibilités à la frontière de l'Ouest quittent la région.

Ceci, ajouté aux difficultés de l'agriculture québécoise dans les années 1820, va encourager la continuation d'une émigration qui commence à donner lieu à des propos alarmistes dès 1826³⁴. Avec les années 1830, on va voir se conjuguer une certaine instabilité politique au Canada et la réduction des coûts de déplacement avec la révolution dans les transports. Si on ajoute que l'exode depuis la Nouvelle-Angleterre vers le reste des États-Unis va faire tomber le prix des terres et faire augmenter les salaires en Nouvelle-Angleterre³⁵, on peut comprendre que les flux migratoires vers les États-Unis augmentent.

Pour mesurer la taille de ces flux migratoires des Canadiens français durant ce que l'on peut vraiment appeler une période de transition importante, nous avons eu recours à la même technique que pour la période antérieure. Nous avons postulé que 15% de la population du Bas-Canada était anglaise en 1822 et 20% en 1831. Nous avons appliqué à cette population un coefficient de 20 par 1 000 par année pour calculer l'accroissement naturel et nous avons fait l'hypothèse que le Bas-Canada avait retenu le tiers de l'immigration britannique via le St-Laurent entre 1822 et 1831 et le quart entre 1831 et 1851³⁶. Nous n'avons pas utilisé le recensement de 1844 à cause de sa qualité particulièrement pauvre³⁷: nous avons donc traité cette période en deux blocs — 1822-1831 et 1831-1851. Le résultat de cette procédure est présenté au tableau 3.

Les résultats ne sont pas trop surprenants pour la période 1822-1831. On en arrive à un flux migratoire qui dépasse largement les 2 000 par année. C'est bien plus que ce que conjecturait Yolande Lavoie mais il faut

34. Romuald Trudeau (*Mes tablettes*, II, pp. 233 ss) cité par F. Ouellet, *op. cit.*, p. 348. Ajoutons qu'avec 1822 c'est la mise en place du canal Champlain et avec lui le renversement du commerce sur le Richelieu qui désormais commence à prendre le chemin des États-Unis. M. Wade, *The French Canadians, 1760-1862*, Toronto, 1968.

35. J. Brunet, *L'âme franco-américaine*, Montréal, 1935, pp. 46-47.

36. On peut conjecturer que la période agitée après les années 1830 va faire que l'immigration maintenant massive et qui va vite tirer partie des rentes économiques facilement accessibles va commencer de déborder davantage — proportionnellement vers le Haut-Canada et les États-Unis.

37. « Il fut reconnu que le recensement de 1844 était bien au-dessous de la réalité, les Canadiens français s'étant refusés de répondre exactement aux commissaires anglais », L.P. Turcotte, *Le Canada sous l'Union (1841-63)*, tome I, Québec 1871, p. 187 (cité par G. Langlois *op. cit.*, p. 164, note 15). On a parfois suggéré que les recensements de 1851 et 1861 étaient des surévaluations. C'est le cas de Hubert Charbonneau dans ses notes polycopiées citées par Y. Lavoie, *op. cit.*, p. 28. Mais il faut bien se rendre compte que l'argument que les recensements de 1851 et 1861 sont des surestimations part de « l'hypothèse que le recensement de 1844 est exact » ce que remettent en question Turcotte et Langlois.

TABLEAU 3
 DÉCOMPOSITION DE L'ÉCART ENTRE LES CHIFFRES DES RECENSEMENTS
 ET CEUX DE TANGUAY 1822-1851

Période	$(\Delta R - \Delta T)$	$(N - D)_a$	$(I - E)_a$	$(\Delta R - \Delta T) - (N - D)_a - (I - E)_a$
				Mesure conjecturée de l'émigration des Canadiens français
1822-31	32 688	11 520	42 108	- 20 940
1831-51	39 088	44 240	187 882	-193 034

comprendre que même si l'ouverture du canal Champlain en 1822 va renverser la direction du commerce sur le Richelieu et rendre peut-être les rentes économiques canadiennes plus attrayantes, il y aura dans les années 1820 une détérioration progressive de l'agriculture bas-canadienne et des récoltes mauvaises en particulier dans la vallée du Richelieu dans les années 1826-1828. On peut donc croire que l'on voit commencer un exode un peu plus grand. Avec les années 1820, c'est aussi l'ouverture du canal Érié et avec lui l'ouverture de l'arrière-pays. Cela va entraîner une dérive de la population américaine vers l'Ouest mais aussi aspirer un peu plus de bas-canadiens vers la Nouvelle-Angleterre. Tous ces développements devaient rendre les rentes américaines bien attrayantes et faciles d'accès.

La taille du flux migratoire pour la période des années 1830 et 1840 peut surprendre. Le flux passe d'une moyenne de 2 300 dans les années 1820 à une moyenne de quelques 9 600 par année pour les deux décennies de 1831 à 1851. C'est beaucoup plus que ne le suggèrent les enquêtes gouvernementales de l'époque ou les évaluations ultérieures. Mais déjà en 1839, Lord Durham sonnait l'alarme et en 1849, un comité spécial était chargé par l'assemblée législative d'étudier un phénomène qui avait pris des proportions nouvelles³⁸. On parle de manie, de proportions alarmantes³⁹.

Le comité parle d'un exode de 20 000 dans la période 1844-1848. Cependant Chiniquy dans un ouvrage de 1859 parle de 70 000 pour la même période⁴⁰. Certains ont parlé de ce chiffre de Chiniquy comme « d'une exagération pure et simple »⁴¹. Cependant, ce jugement peu fort bien avoir sous-estimé l'importance des forces repoussant les Bas-Canadiens vers les États-Unis et les forces les y attirant. C'est la période

38. *Journal of the Legislative Assembly of the Province of Canada, 1849*, vol. 8, app. AAAA.

39. *La Minerve*, 24 septembre 1849 (cité par R.D. Vicero, *op. cit.*, p. 99).

40. C. Chiniquy, *La France aux Colonies : études sur le développement de la race française hors de l'Europe*, Paris 1859, p. 325 (cité par R.D. Vicero, *op. cit.*, p. 138).

41. Yolande Lavoie, *op. cit.*, p. 49.

des troubles politiques et des difficultés agricoles au Bas-Canada et la période des commencements actifs de l'industrialisation aux États-Unis; c'est un monde où les écarts entre le niveau d'activité économique des sous-régions de cet espace économique autour des Grands Lacs s'accroissent. Même si l'ordre de grandeur de notre évaluation semble bien plus élevé que celui suggéré dans l'historiographie, il faut se rappeler que ces évaluations ont aussi des bases bien fragiles. Ce qui fait que jusqu'à preuve du contraire et compte tenu de la sous-évaluation du recensement de 1844 notée plus haut, nous croyons que les années 1831-1851 ont multiplié par quatre le flux migratoire par rapport à la période antérieure et marqué le début d'un flux migratoire d'une nature différente, plus importante.

Il est certain que cette moyenne générale sur une période de vingt ans n'a pas été constante et que la dernière partie des années 1840 a été particulièrement désastreuse, mais il serait faux de penser à l'émigration comme à un phénomène strictement de la dernière moitié des années 1840. Dans la seule ville de Burlington au Vermont, les Canadiens français vont voir leur nombre quintupler dans les années 1830: de 500 à 2 500⁴². Et on sait que les grappes de communautés franco-américaines vont croître de façon dramatique un peu partout le long de la frontière et pénétrer assez profondément en territoire américain: Vicerio en fait état dans le chapitre II de sa thèse. Donc même si nous n'avons pas de données précises annuelles sur les flux migratoires durant cette période, il semble bien que l'on ait dramatiquement sous-estimé les flux migratoires des Canadiens français vers les États-Unis au cours de ces deux décennies, tout au moins s'il faut en croire les évaluations que nous avons construites. Or comme ces évaluations se sont avérées en général conservatrices pour les périodes antérieures, il semble qu'il faille les prendre au sérieux.

C. Entre 1850 et 1870

Après 1850, la situation économique dans le Bas-Canada va s'améliorer: c'est le moment de la construction des chemins de fer, de la Guerre de Crimée et de la réciprocité dans le commerce avec les États-Unis, facteurs qui vont engendrer une période de prospérité dans la première moitié de la décennie des années 1850 dans la province du Canada⁴³. Mais le Bas-Canada ne va pas être capable de participer autant que le reste de la province à cette grande prospérité⁴⁴. Ce qui fait qu'il n'y aura pas de déclin

42. R.D. Vicerio, *op. cit.*, p. 91-92.

43. Adam Shortt, « Economic History, 1840-1867 », in Shortt & Doughty, *Canada and its Provinces*, V. Part 3, pp. 246-247, (cité par R.D. Vicerio, *op. cit.*, p. 139).

44. John McCallum dans son étude *Unequal Beginnings* (Toronto 1980) dépeint le Québec dans la période des 1830-1870 comme une région dépourvue d'un pôle de crois-

important des flux migratoires des Canadiens français dans les années 1850. Tellement pas, qu'on sentira le besoin de créer un autre comité spécial sur l'émigration vers les États-Unis en 1857⁴⁵.

Ce comité va produire une enquête qui selon les interprétations de Yolande Lavoie en arriverait à suggérer une émigration de l'ordre de 45 000 Canadiens français pour une période de 5 ans (1852-1857)⁴⁶. C'est une émigration de l'ordre de 9 000 personnes par année qui correspond au double du rythme d'émigration suggéré par le comité de 1849 et qui est à peu près aussi le niveau d'émigration que nous avons calculé à partir de notre procédure.

Nos évaluations pour les décennies des années 1850 et des années 1861 sont développées plus ou moins selon la technique utilisée précédemment. Cependant, il nous a semblé qu'il fallait la modifier quelque peu pour cette section de la seconde moitié du XIX^e siècle. D'abord nous avons pu calculer l'augmentation naturelle du stock de population anglaise d'une manière plus précise puisque nous avons des données pour cette population : point besoin donc de faire des hypothèses quant à la proportion de la population totale du Bas-Canada qui est anglaise. Nous avons aussi réduit à 15 par 1 000 par année l'augmentation naturelle de la population résultant de l'écart entre naissances et décès pour cette population. Finalement nous avons assumé qu'à mesure que le territoire bas-canadien se remplit, la proportion de l'immigration anglaise qui reste au Bas-Canada demeure autour du quart comme pour la période antérieure.

Les résultats présentés au tableau 4 indiquent qu'il y aurait eu un flux migratoire de 87 302 Canadiens français dans les années 1850, soit un ordre de grandeur qui ne diffère pas beaucoup de celui que nous avons suggéré pour la période antérieure. Il est à remarquer que le comité d'enquête de 1857 notait aussi que l'émigration avait continué avec une certaine uniformité. Certaines évaluations d'autres sources confirment que l'ordre de grandeur développé par notre procédé n'est pas irréaliste⁴⁷.

sance d'envergure et donc soustrait à la vague de développement qui jetait les fondations des économies industrielles de l'Ontario et de certaines sous-régions des États-Unis. Selon McCallum, le commerce du blé a été un moteur de développement : un pôle de croissance avec des effets importants en aval et en amont. Le Québec par contre aux prises avec des terres épuisées ne pouvait concurrencer les terres neuves de l'Ontario. Le Québec n'est pas entièrement dépourvu de base économique mais c'est une base économique faible, le commerce du bois. Le Québec, selon McCallum, aurait été empêché de se donner une position économique de premier rang et aurait donc en conséquence perdu sa population et son capital aux régions plus favorisées. Sans pour autant partager tous les points de vue de McCallum, on peut dire qu'en gros sa perception du Québec en contexte américain explique bien les flux migratoires.

45. Rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir des causes de l'émigration du Canada aux États-Unis d'Amérique ou ailleurs. *Journal de l'Assemblée Législative de la Province du Canada*, vol. XV, app. 8, 1857.

46. Y. Lavoie, *op. cit.*, p. 50.

47. R.D. Vicerio, *op. cit.*, p. 131.

TABLEAU 4
 DÉCOMPOSITION DE L'ÉCART ENTRE LES CHIFFRES DES RECENSEMENTS
 ET CEUX DE TANGUAY 1851-1871

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Période	$\Delta R - \Delta T$	$(N-D)_a$	$(I-E)_a$	$(\Delta R - \Delta T) - (N-D)_a - (I-E)_a$ Mesure conjecturée de l'émigration des Canadiens français
1851-61	4 629	33 110	58 821	- 87 302
1861-71	-154 659	39 593	30 000	-224 252

Si l'émigration s'est maintenue à un niveau plus ou moins uniforme (selon nos données) en moyenne au cours des trois décennies 1830-1860, avec les années 1860 c'est un flux déchaîné. Cependant, il faut bien comprendre que le gros de ce flux va s'effectuer dans la seconde portion de cette décennie puisque la première va être empoisonnée par la guerre civile américaine. Mais après la guerre, la combinaison de difficultés économiques aiguës au Canada français et d'une bouffée de croissance économique aux États-Unis va engendrer une émigration presque épidémique. On dira dans un journal de St-Albans — l'un des points d'entrée par chemin de fer — qu'on a vu passer 2 300 émigrants en une seule semaine⁴⁸.

Yolande Lavoie, tout en reconnaissant que l'appel des citoyens américains sous les drapeaux dans la première moitié de la décennie et le boom économique relatif dans la seconde ont créé une demande extraordinaire de main-d'œuvre aux États-Unis, évalue à 100 000 le nombre de Québécois/Canadiens français qui ont émigré vers les États-Unis dans les années 1860⁴⁹. Mais c'est une évaluation à l'œil dont elle ne discute pas les fondements. Pour notre part, nous avons utilisé la méthode développée plus haut (à cette variante près que nous avons utilisé les données de l'annuaire statistique de la Province de Québec de 1914 pour établir le nombre des immigrants en provenance de l'Europe et se fixant au Québec pour les dernières années de la décennie, ce qui fait que nous n'avons eu à postuler notre coefficient de rétention que pour les premières quatre années de la décennie).

Cette méthode d'évaluation de l'immigration anglaise nette à partir de deux sources est évidemment assez précaire et indique une immigration nette de l'ordre de 34 700 personnes pour la décennie des années 1860. Cependant, pour bien marquer le caractère particulièrement approxi-

48. *Idem*, p. 205.

49. Y. Lavoie, « Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIX^e et XX^e siècles: étude quantitative », in H. Charbonneau (éd.) *La population du Québec: études rétrospectives*, Montréal, 1973, p. 76.

matif de ce chiffre nous l'avons conservativement arrondi à 30 000. Le résultat est une évaluation qui est plus que le double de celle de Yolande Lavoie pour les années 1860: 224 034 i.e. plus de 20 000 par année. On verrait donc l'émigration des Canadiens français plus que doubler son rythme dans les années 1860 par rapport aux années 1850.

La robustesse des évaluations que nous avons suggérées n'est pas en doute : même si le niveau des flux que nous proposons est plus grand que celui des évaluations disponibles dans l'historiographie, il semble que le mouvement des flux à la hausse ou à la baisse suit à peu près les profils des évaluations alternatives quand elles existent.

5. COUP D'ŒIL SUR L'APRÈS 1870

A. *Mesure conjecturée des flux migratoires*

Pour cette période, il n'est pas nécessaire de procéder comme nous l'avons fait pour l'avant 1870 à des dérivations risquées. Un certain nombre d'évaluations à partir des recensements américains de l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis existent pour l'après 1870, et il s'agit, de l'avis de tous, de la source la plus sûre dont nous disposons. Évidemment les évaluations de ces flux sont souvent divergentes mais elles définissent quand même un profil assez précis de l'évolution générale de l'émigration des Canadiens français durant cette période.

Il ne nous restera qu'à consolider ces diverses chroniques en une mesure plus ou moins synthétique des pulsations du flux migratoire afin de pouvoir vérifier si les mêmes forces dont nous avons décelé l'existence avant 1870 jouent aussi après. Cependant, avant de procéder à notre coup d'œil rapide, il faut bien comprendre les rapports entre les évaluations que nous avons faites des flux migratoires avant 1870 à l'aide des recensements canadiens et les évaluations faites à partir des recensements américains après 1870.

Les mesures du flux migratoire de la section 4 ont été faites au point de départ. De telles mesures ont toujours un peu tendance à être surévaluées quand on essaie de déterminer combien de citoyens d'un pays d'origine ont abouti dans un pays de destination particulier. C'est qu'il s'agit de mesures résiduelles qui n'ont pas nécessairement été débarrassées de toutes leurs impuretés. Par exemple, une ventilation plus précise des lieux de destination des émigrants pourrait extraire du résidu que nous avons allègrement attribué à l'émigration vers les États-Unis une émigration qui s'en est allée vers le reste du Canada ou vers le reste du vaste monde, hors les États-Unis⁵⁰.

50. Il est difficile de donner la mesure précise de cette surévaluation potentielle mais il est clair que malgré le conservatisme et la plausibilité de nos postulats, nous n'avons pu qu'éliminer un certain nombre de possibilités de nos conjectures et qu'en conséquence elles sont probablement des surévaluations.

Pour ce qui est de l'utilisation des recensements américains dans cette section, elle procure une évaluation des flux migratoires au point d'arrivée à partir de la différence entre les stocks de population en fin de période et les stocks de population en début de période judicieusement ajustée pour tenir compte de l'accroissement naturel et des autres mouvements de population. Dans ce cas là, le risque est inverse : il y a risque de sous-évaluation des flux migratoires réels en provenance d'un lieu d'origine donné. Par exemple, un émigrant arrivé après le recensement décennal et mort avant le prochain recensement ne serait pas compté dans les mesures résiduelles d'émigration dérivées des recensements américains⁵¹.

La différence n'est pas inimportante au moment de faire la jonction entre deux séries d'évaluations d'origines différentes, des années 1860 aux années 1870.

Pour mesurer la dimension du flux migratoire des Canadiens français vers les États-Unis entre 1870 et 1940, nous avons juxtaposé un certain nombre d'évaluations disponibles dans la littérature spécialisée. Ces évaluations prennent toutes leurs racines dans des sources américaines. Elles sont présentées au tableau 5. Les colonnes 2 à 5 utilisent des données de recensements américains et sont des évaluations de l'émigration nette des Canadiens français plus ou moins mécaniquement dérivées selon divers procédés. La colonne 6 suggère une évaluation de l'émigration brute des Canadiens français obtenue directement du département de la Justice des États-Unis. Quant aux colonnes 1 et 7 elles représentent deux mesures synthétiques de l'émigration nette des Québécois et des Canadiens français que Y. Lavoie et les auteurs ont respectivement produites. Il s'agit de mesures qui l'une et l'autre veulent présenter une chronique intégrée des flux migratoires vers les États-Unis. Yolande Lavoie semble faire appel dans la construction de sa mesure synthétique de 1973 à une batterie de facteurs d'ajustement qu'elle n'explique pas très clairement. Nous avons tenté de dire ici aussi clairement que possible ce qui avait inspiré nos corrections dans la fabrication de la mesure synthétique de la colonne 7.

Notre mesure synthétique a été dérivée à partir d'une correction à la hausse d'environ 20% apportée aux évaluations de l'émigration nette des Canadiens français dérivées des recensements américains pour les quatre premières périodes (1870-1910); pour les trois autres périodes, nous

51. Yolande Lavoie a examiné ces questions au chapitre 2 de son livre: *L'émigration...*, *op. cit.* Elle montre comment l'émigration nette des Canadiens évaluée à partir des données de recensements américains pour la période 1900-1930 (778 187) doit être majorée de près de 20% (929 181) si l'on veut en arriver à une évaluation des effectifs des émigrants canadiens. Yolande Lavoie montre aussi que si l'on décompose l'émigration nette en sous-segments, il se peut que les écarts pour les sous-segments varient dans l'un ou l'autre sens (p. 26).

TABLEAU 5
ÉVALUATION DU FLUX MIGRATOIRE DES CANADIENS FRANÇAIS VERS LES ÉTATS-UNIS, 1870-1940:
CONJECTURES À PARTIR DE SOURCES DIVERSES

	(1)	(2) (3) (4) (5)				(6)	(7)
	Émigration nette de Québécois Lavoie 1973	Émigration nette des Canadiens français				Émigration brute des Canadiens français U.S. Dept. of Justice	Une mesure synthétique préliminaire de l'émigration nette des Canadiens français des Canadiens français
		Paquet 1964	Lavoie 1972	Jackson 1923	Vicero 1969		
1870-1880	120 000	98 319			98 625		120 000
1880-1890	150 000	139 137			154 200		165 000
1890-1900	140 000	162 943	163 428	150 000	159 450		195 000
1900-1910	100 000	59 342	61,764	55 000			75 000
1910-1920	80 000		- 12 724	- 20 000		125 463	100 000
1920-1930	130 000		126 029			192 288	150 000
1930-1940						16 105	12 000

- SOURCES: (1) Y. Lavoie, « Les mouvements migratoires... » *op.cit.*, p. 78.
 (2) G. Paquet, « L'émigration des Canadiens-français... » *op.cit.*, p. 328, 347. Il s'agit d'une évaluation à partir des recensements américains.
 (3) Y. Lavoie, *L'émigration...* » *op.cit.*, p. 21. Il s'agit d'une évaluation à partir des recensements américains.
 (4) C.E. Jackson, « Emigration of Canadians to the United States », *The Annals*, CVII, mai 1923.
 (5) R.D. Vicero, *op.cit.*, p. 192; c'est une évaluation du flux migratoire vers la Nouvelle-Angleterre seulement mais qu'on peut ajuster dans l'hypothèse que les deux tiers des Canadiens français émigrant vers les États-Unis allaient vers la Nouvelle-Angleterre.
 (6) *Immigrant aliens of the French race whose last permanent residence was Canada as compiled by the U.S. Department of Justice, Immigration and Nationalization Service.* (Lettre de E.A. Loughran, 18 décembre 1969).

avons développé une mesure de l'émigration nette à partir de nos données pour l'émigration brute en postulant que l'émigration nette correspondait à 80% de l'émigration brute dans ces périodes de 1910-1920, 1920-1930 et 1930-1940. Les deux méthodes se recoupent exactement et donnent le même ordre de grandeur pour la période 1920-1930, la seule période pour laquelle les deux conjectures sont vraiment possibles⁵².

Le caractère assez précaire de ces mesures synthétiques est bien clair mais il n'est pas une source de grandes difficultés tant que le volume du flux migratoire qu'elles proposent toutes deux évolue dans la même direction d'une décennie à l'autre. Cependant si on compare les deux mesures synthétiques, on voit que tel n'est pas toujours le cas : entre les années 1860 et les années 1870, Y. Lavoie voit une croissance du flux migratoire des Québécois vers les États-Unis, tandis que notre mesure synthétique montre une baisse ; entre les années 1880 et les années 1890, Y. Lavoie suggère qu'il y a déclin du flux migratoire, tandis que pour notre mesure c'est une légère augmentation ; et enfin entre la première et la seconde décennie du XX^e siècle, Y. Lavoie suggère une baisse du flux migratoire et notre mesure au contraire indique une hausse. Voilà qui pose évidemment des problèmes sérieux au niveau de l'analyse. Nous tenterons de montrer cependant que notre mesure synthétique semble coïncider mieux avec les pulsations de la rente différentielle.

B. *Une approximation bien grossière de la rente différentielle*

Il faudrait un appareil de mesure statistique complexe pour mesurer les pulsations des vies économiques plus ou moins séparées des diverses régions autour des Grands-Lacs, du Québec et des états américains avec lesquels ce dernier entretient des rapports démographiques. Cet appareil statistique n'existe malheureusement pas. Nous avons donc dû nous contenter pour les besoins de ce mémoire d'une mesure bien grossière des rentes différentielles entre le nord et le sud du continent : nous avons retenu les évolutions comparées du rythme de croissance des deux économies canadienne et américaine tel que mesuré par l'accélération et la décélération du taux de croissance de leur produit national brut.

52. Il est clair que seule une étude approfondie des mouvements d'entrée et de sortie de toutes sortes pourra éclairer la nature exacte des sous-évaluations que constituent les chiffres obtenus résiduellement des recensements américains. Cependant il apparaît que dans la plupart des cas une augmentation de 20% est assez conservatrice. Il se peut cependant que dans le cas de certaines décennies cet ajustement s'avère inexact ou même fait dans la mauvaise direction. Pour le moment cette première approximation est défendable jusqu'à plus ample analyse. Pour ce qui est du postulat que 80% de l'émigration brute enregistrée par le ministère de la Justice (dont les comptes devaient être bien partiels dans une période où la frontière canado-américaine demeure malgré tout très poreuse) va être une mesure de l'émigration nette, c'est encore une conjecture qui méritera d'être raffinée, quand les analyses plus détaillées par décennie seront disponibles, mais qui est plausible. La convergence des deux méthodes pour 1920-1930 contribue aussi à nous assurer d'une certaine consistance dans nos conjectures.

Les cycles de Kuznets que décalquent ces mesures ont été analysés au Canada et aux États-Unis et il a été établi que l'évolution des taux de croissance de ces économies établit assez précisément le profil de l'évolution de la productivité et des taux d'utilisation des ressources dans l'économie. On peut donc penser que les sentiers comparés des cycles de Kuznets pour le Canada et les États-Unis peuvent nous donner une idée grossière de l'évolution des rentes différentielles entre les deux pays⁵³.

Les profils de ces deux séries de cycles de Kuznets sont empruntés à une étude de D.J. Daly⁵⁴ et présentés au graphique 1.

C. Avant 1900

Il n'y a pas de désaccord entre les mesures synthétiques de Yolande Lavoie et les nôtres pour 1870-1880 mais nos évaluations respectives pour les années 1860-1870 diffèrent tellement que les flux relatifs d'une décennie à l'autre semblent aller en sens inverse. Pour Lavoie c'est un accroissement de 20% entre décennies, pour nous, un déclin de plus de 40%.

La raison principale nous portant à croire qu'il y a eu déclin du flux migratoire, c'est que les années 1870 vont être (de 1873 à 1879 certainement) des années de dépression. D'une certaine manière, toutes les industries furent touchées mais ce fut particulièrement dur pour l'industrie textile et l'industrie de la chaussure de la Nouvelle-Angleterre, où les Canadiens français constituaient une main-d'œuvre très importante. On a démontré qu'entre 1872 et 1878, les salaires tombèrent du quart à la moitié dans ces industries au Massachussets⁵⁵. Le taux de chômage augmente rapidement aussi, et on observe des départs massifs de Canadiens français dès 1873 de plusieurs endroits en Nouvelle-Angleterre⁵⁶.

C'est aussi en 1875 qu'on met en place une législation au Canada pour encourager le rapatriement. Cet effort va tourner court, mais il ajoute quand même à l'ensemble des forces qui pointent dans la direction d'une baisse relative du flux migratoire. Nous voudrions pouvoir compter sur

53. Pour un examen critique de la nature et de la signification exacte des cycles de Kuznets ainsi que des rapports que ces longs cycles entretiennent avec l'évolution de la productivité et des coefficients d'utilisation de ressources, voir M. Abramovitz, « The Nature and Significance of Kuznets Cycles » *Economic Development and Cultural Change*, IX, avril 1961, pp. 225-48.

54. D.J. Daly, « Kuznets Cycles in Canada ». Paper presented to the Ottawa Chapter, Canadian Political Science Association, 13 mars, 1962, graphique 1.

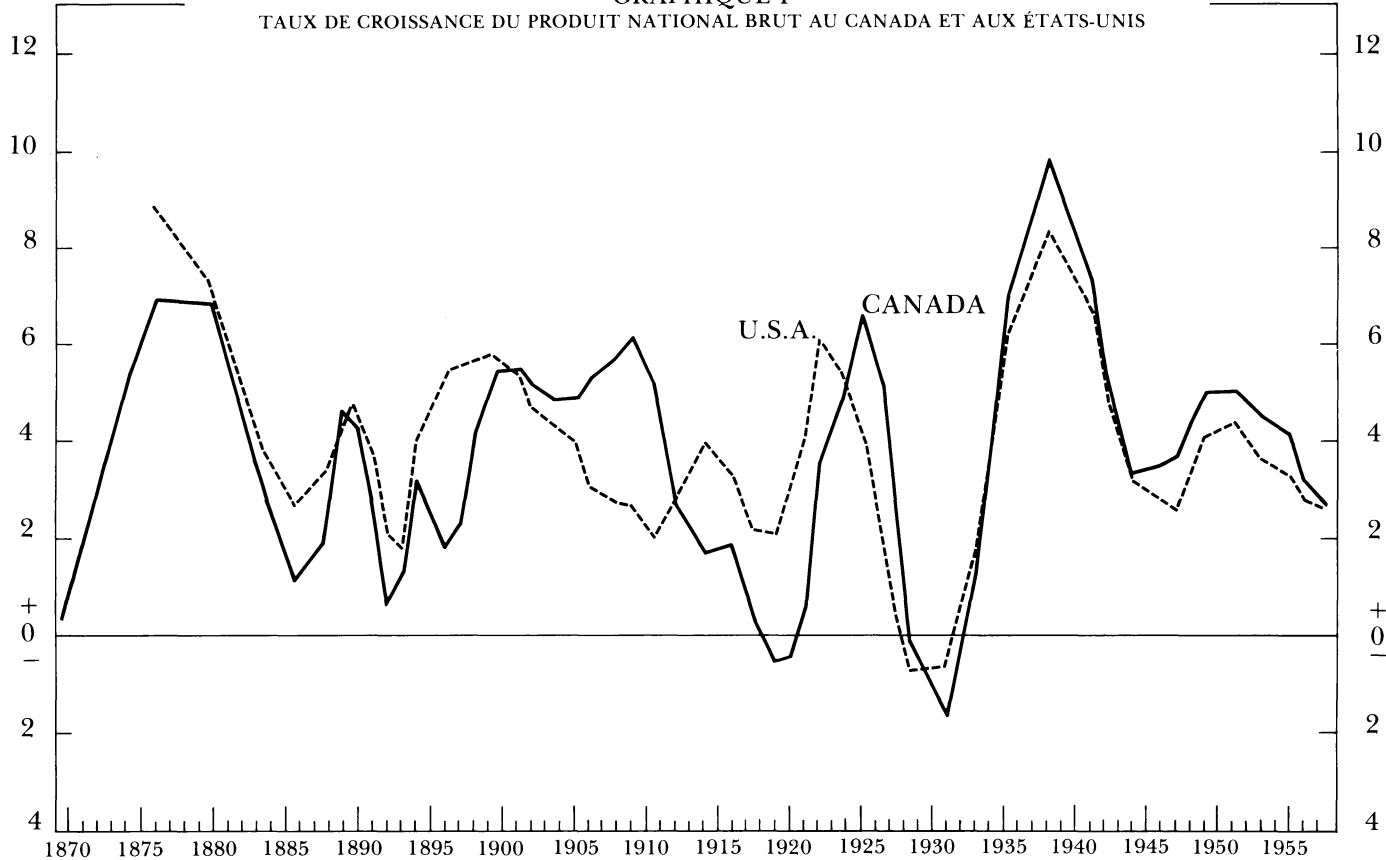
55. R.D. Vicerio, *op. cit.*, p. 209.

56. Dès le 28 novembre 1873, le *Pionnier de Sherbrooke* fait état de Canadiens français revenant par milliers des États-Unis par le Grand Tronc. On va évaluer à 14 000 le nombre de ceux qui sont revenus au Canada des États-Unis en 1874 (*Journaux de la Chambre des Communes*, 1875, vol. II, app. IV).

POURCENTAGE

GRAPHIQUE I
TAUX DE CROISSANCE DU PRODUIT NATIONAL BRUT AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

POURCENTAGE



L'ÉMIGRATION DES CANADIENS FRANÇAIS...

les sentiers de croissance des produits nationaux bruts pour nous aider à expliquer ce renversement mais comme il s'agit des débuts de ces chroniques statistiques, même si les taux de croissance américains semblent plus élevés dans la seconde portion de la décennie, nous ne pouvons pas tirer de notre graphique des éléments de preuve probants⁵⁷.

Dès que la reprise se fait sentir en Nouvelle-Angleterre, en 1879-1880, les salaires montent de 10 à 20% d'un coup, et l'émigration reprend de plus belle vers les États-Unis. On va voir aussi reparaître les activités de recrutement par l'industrie américaine au Québec, qui avaient disparu complètement pendant la crise des années 1870⁵⁸. De fait, on va voir le flux migratoire suivre les pulsations des conditions économiques jusqu'à la fin du siècle: les périodes de 1880-1883 puis de 1886-1893 et de 1895-1900 voient des sorties importantes de Canadiens français vers les États-Unis alors que les périodes de ralentissement économique qui les séparent voient des migrations à un rythme plus lent⁵⁹.

Le mouvement migratoire se poursuivra à des vitesses diverses selon le cycle économique. Il y aura cependant accélération du flux migratoire à proportion que le taux de croissance économique aux États-Unis continuera d'être plus élevé que le taux de croissance économique au Canada. Et il n'y a aucune raison de croire que le flux migratoire va tomber quelque peu dans les années 1890-1900, comme le suggère Yolande Lavoie. En fait, les renseignements parcellaires que nous possédons nous portent à croire qu'il s'est accru dans la dernière décennie du siècle par rapport à la décennie précédente⁶⁰ et cela correspond bien à ce que nous devons anticiper à l'examen de la rente différentielle telle que révélée par les sentiers comparés des taux de croissance au nord et au sud du 49^e parallèle.

57. Les spécialistes d'histoire urbaine ont insisté cependant sur le fait qu'il y a un changement qualitatif dans la nature des villes canadiennes avec les 1870 — un changement qui les transforme en villes industrielles et donc en villes dont la capacité d'absorption de population additionnelle et les possibilités comme agence de création d'emplois sont accrues. C'est un élément d'explication que nous devons au professeur John Taylor de l'Université Carleton et qui jouerait dans le même sens que les autres forces mentionnées dans le texte pour expliquer le ralentissement de l'émigration vers les États-Unis dans les années 1870-80.

58. R.D. Vicero, *op. cit.*, p. 211 et 220; il faut rappeler aussi qu'avec les années 1880, l'émigration est dramatiquement simplifiée par les multiples chemins de fer: dans les années 1870 on avait installé trois voies de chemin de fer reliant le Québec et la Nouvelle-Angleterre (Passumpsic Railroad, Grand Tronc et Vermont Central) qui vont être fortement utilisées quand la reprise de 1879-1880 prend de l'ampleur. Sur ce point voir, H. Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, Fall River 1878, partie II; aussi G. Paquet, « L'émigration... », p. 366.

59. H. Jérôme, *Migration and Business Cycles*, New York, 1926; G. Paquet, « L'émigration... », p. 356 ss et R.D. Vicero, *op. cit.*, pp. 212 ss.

60. Non seulement il semble que le rythme de croissance de l'économie américaine prend encore ses distances par rapport au rythme de croissance canadien ainsi qu'on peut le voir au graphique 1, mais certains indicateurs en provenance d'études très ponctuelles prises au hasard comme celle de B.B. Wessel (*An Ethnic Survey of Woonsocket, R.I.* Chicago 1931) montrent que les périodes d'émigration les plus intenses des Canadiens français ont été, par

D. *Après 1900*

Le tournant du siècle est aussi un tournant dans la conjoncture économique comparée du Canada et des États-Unis. C'est un sentier de croissance canadien soutenu et élevé alors qu'aux États-Unis, il y a décélération importante du taux de croissance du produit national brut. La rente différentielle s'amenuise. Voilà qui marque un temps de ralentissement dans le flux migratoire vers les États-Unis jusqu'à la presque fin de la première décennie du XX^e siècle.

Il faut bien comprendre que l'économie américaine continue de croître rapidement mais que l'économie canadienne fait l'expérience de l'une des périodes d'expansion les plus rapides de son histoire⁶¹. Certains ont voulu faire croire qu'il y avait eu mouvement net de Canadiens français vers le Canada, soit rapatriement net au cours de cette période. C'est probablement exagéré mais il y a certainement une chute dramatique du flux migratoire vers les États-Unis. L'urbanisation forte, l'ouverture de l'Ouest à un moment où les bonnes terres ne sont plus facilement accessibles aux États-Unis : voilà qui explique le renversement de tendance.

Mais il s'agira d'un moment d'arrêt temporaire. Avec la seconde décennie, l'émigration reprend de plus belle. On en a des signes clairs dès 1910⁶². La croissance de la population au Canada suit le même sentier qu'aux États-Unis, mais la croissance du produit national est beaucoup plus lente. Le résultat est un différentiel dans les revenus per capita qui s'accroît dramatiquement au cours de la seconde décennie.

John Dales dira que le produit national brut per capita au Canada sera tombé à 80% du niveau américain en 1915 — le moment d'entropie maximale pour l'économie canadienne selon lui — et qu'il aura glissé bien en bas de 70% au milieu des années 1920⁶³. On comprendra qu'il y a reprise sérieuse du flux migratoire durant la deuxième décennie et qu'un nombre encore plus grand de Canadiens français prennent le chemin des États-Unis dans les 1920-1930⁶⁴.

ordre d'importance, la fin des années 1890 et ensuite seulement la dernière portion des années 1880 (p. 187). Des indicateurs plus globaux confirment cette tendance comme par exemple le nombre des « paroisses nationales » (les paroisses fondées par les Canadiens français aux États-Unis) qui explose dans l'après 1890. (G. Paquet, « L'émigration... », tableau 2).

61. J.H. Dales, *The Protective Tariff in Canada's Development*, Toronto, 1966, p. 128.

62. Une étude des mouvements migratoires de 1909, résultat d'une enquête de René Dupont, agent de colonisation du gouvernement fédéral paraît dans *La Patrie* de Montréal le 25 mars 1910. On parle des résultats d'un questionnaire envoyé à 695 curés de paroisses au Québec. Dupont a obtenu 603 réponses qui montrent que 19 093 Canadiens français sont partis de leurs paroisses en 1909 : 10 051 pour les États-Unis, 5 051 pour un autre point de la province de Québec, 3 280 vers le reste du Canada et 711 pour le Nord-Ouest.

63. J.H. Dales, *op. cit.*, p. 129.

64. Louis Durand (*La perte du capital humain : l'émigration vers les États-Unis*, Montréal,

À partir de 1930, la frontière américaine se ferme : seule une personne capable d'obtenir un visa peut émigrer. C'est un tamisage important puisqu'il faut désormais faire la preuve d'un emploi stable et avoir des répondants aux États-Unis. On va donc voir le flux migratoire s'amenuiser dramatiquement d'autant plus que la performance de l'économie canadienne, sans être brillante, devient relativement meilleure par rapport à la situation américaine et à ce qui s'était passé entre 1910 et 1925.

L'économie américaine sera de toutes les économies industrialisées, la plus durement frappée par la Grande Dépression. Cependant, même si le Canada l'est moins durement, on réagira plus vite à la crise aux États-Unis : de 1926 à 1933, le revenu national tombe de 45% aux États-Unis mais de 35% seulement au Canada, tandis que les dépenses gouvernementales tombent seulement de 6% aux États-Unis entre 1929 et 1933, et qu'au Canada, elles tombent de 23%. Les gouvernements canadiens loin d'amortir la chute semblent contribuer au déclin⁶⁵. Cela peut expliquer qu'il y ait eu malgré tout un tout petit nombre d'émigrants canadiens-français vers les États-Unis dans les années 1930.

6. CONCLUSION

Nous sommes évidemment encore bien loin d'avoir une explication complète et satisfaisante de l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis ni d'ailleurs une mesure satisfaisante du phénomène. Voilà pourquoi nous ne présentons ce travail que comme un propos d'étape. Il faudra raffiner les mesures, affiner l'appareil d'analyse, formaliser aussi l'approche pour pouvoir cerner de plus près le schème d'explication que nous avons privilégié.

Les premières mesures très grossières que nous avons proposées du flux migratoire des Canadiens français vers les États-Unis pour avant et après 1870 nous semblent cependant une bonne base de départ.

Notre problématique nous a semblé également avoir un pouvoir heuristique certain et contribuer à jeter une première lumière sur les causes du phénomène. Il est évident que les mesures précises manquent encore

1924) documente bien cette émigration. Certains pourront se demander pourquoi, cependant, il n'y a pas renversement de la tendance après le milieu des années 1920 lorsque la croissance économique canadienne se fait plus forte. Les recensements manufacturiers de 1921 et de 1931 donnent une partie de la réponse : le nombre de firmes à Montréal va tomber de 2 832 à 1 825 au cours de cette décennie de concentration d'entreprises et de fusions. Le capital investi reste assez stationnaire en termes nominaux (John H. Taylor, *Canadian Cities during the Depression*, mimeo, Ottawa 1976). Les emplois se font rares au Québec et au Canada voilà qui explique que John Dales parle d'une émigration de 80 000 Canadiens par année vers les États-Unis entre 1926 et 1929.

65. G. Paquet, *Histoire économique du Canada*, Maison de Radio-Canada, Montréal, 1981, cahier 20.

et que notre test de plausibilité demeure donc assez peu robuste. Cependant, notre appareil de prospection semble capable de mettre de l'ordre dans le fichier documentaire et de fournir une explication consistante et souple du phénomène.

Les limitations physiques qu'impose le cadre d'un article nous ont empêchés de reprendre une à une à chaque étape toutes les dimensions de notre problématique dans nos explications. Notre argumentation a donc été assez elliptique : nous nous sommes contentés de vérifier certains isomorphismes et une certaine congruence entre les indicateurs économiques et les flux démographiques. Nos coups de sonde n'ont pas la prétention d'être autre chose que des préliminaires à un travail plus poussé qui demeure impossible dans l'état actuel de nos connaissances.

Cependant, il nous a semblé opportun de faire le point pour bien marquer jusqu'à quel point le programme de recherche lancé en 1961 par Albert Faucher a ouvert un chantier vaste et complexe. Après plus de vingt ans, nous en sommes tous encore à essayer de répondre aux questions qu'il nous posait alors.